

Pôle attractivité territoriale
Direction du développement durable des territoires
Bureau de l'agriculture et de l'espace rural
Hôtel du Département
27, boulevard de Strasbourg
CS 30528 – 61017 ALENCON Cedex

**ARRETE PORTANT DESIGNATION DES
REPRESENTANTS DU CONSEIL
DEPARTEMENTAL AU SEIN
DU PROJET DE TERRITOIRE POUR LA
GESTION DE L'EAU (PTGE)**

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ORNE,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil départemental de l'Orne du 1^{er} juillet 2021 relative à l'élection de M. Christophe de BALORRE à la présidence du Conseil départemental de l'Orne,

Considérant que par courrier du 11 juillet 2022, le Conseil départemental du Calvados sollicite le Département de l'Orne pour désigner un représentant afin de siéger au sein du Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE),

ARRETE

ARTICLE 1 :

Est nommé représentant du Président du Conseil départemental pour siéger au sein du Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) initié par le Conseil départemental du Calvados :

Titulaire
M. Frédéric LÉVEILLÉ

ARTICLE 2 :

Le Directeur général des services du Département de l'Orne est chargé de l'exécution du présent arrêté.

ALENCON, le 19 SEP. 2022

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL


Christophe de BALORRE